

**Synthèse de la réunion du conseil d'administration
de la FEFB asbl – S 19.11.2016 – Auderghem**

Présents : Renaud Barreau, Frédéric Bielik, Daniel Halleux, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Laurent Wéry, Cédric Sohet, Jean-Paul Tomasi.

Ont prévenu de leur absence : Pierre Van de Velde, Aurore Gillet, Nicolas Rauta, Kim Lê Quang.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2016.

Approuvé

2. Nouvel arbitre B (M. Franck Denayer).

Le conseil d'administration à le plaisir d'accueillir un nouvel arbitre B : Franck Deneyer.
Félicitations !

3. Subside demandé par le cercle 548.

La FEFB asbl octroie un subside de 150,00 € au cercle 548 pour l'organisation de son Open de novembre 2016.

4. Chargé de mission : nouvelle proposition.

Bien que nous attendions les documents officiels de l'administration du Cabinet Schijns, nous actons la réception d'un subside de 25.000,00 euros pour soutenir le développement du jeu d'échecs à l'école.

Le CA va proposer à l'assemblée générale ce qui suit :

- Collaboration avec un travailleur indépendant qui prendra en charge cette mission.
- Ses grands axes de travail seront les suivants :
 - Initier des élèves à la pratique du jeu d'échecs, enseigner le jeu d'échecs.
 - Animer des ateliers jeu d'échecs dans les écoles, notamment, en créant des liens avec les cercles locaux.
 - Accompagner les enseignants dans leur formation d'initiateurs à la pratique du jeu d'échecs.
 - Accompagner prioritairement les 68 écoles qui ont bénéficié de kits d'échiquiers distribués durant l'année scolaire 2015-2016.

Dès que Frédéric aura reçu les documents officiels il les transmettra aux membres du CA.

Raymond organisera une réunion du CA au plus vite, probablement le samedi 26 novembre. Celle-ci se déroulerait à Braine-l'Alleud.

5. Dernières informations pour l'AG de l'après-midi : finances, votes,...

- La FRBE organise son assemblée générale le 25 février 2017.
La FEFB devra y présenter les suppléants : un pour la commission des litiges et un pour le comité d'appel. La désignation sera faite lors de l'AG de cet après-midi.

6. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les éventuels rapports de nos différents responsables.

- Le CREB doit envoyer un courrier au trésorier pour recevoir le subside de 2 x 150,00 euros destiné à Hovanes et Mariam Ettibaryan pour leur participation au championnat d'Europe.
- Suite au rapport du trésorier concernant le bilan, le compte de résultat et le budget, le CA marque son accord et proposera ce rapport tel quel à l'AG.

Prochaine réunion – à définir.